

Vers un code international de protection des touristes

Madrid (Espagne), le 27 novembre 2020 – *Le comité d'élaboration d'un code international de protection des touristes a tenu sa deuxième réunion, avançant toujours plus dans la mise au point de ce cadre juridique qui fera date.*

La réunion virtuelle de consultation organisée par l'OMT a bénéficié de la participation de 92 États membres et d'1 Membre associé ainsi que des contributions d'**experts juridiques de différentes régions du monde**, tous membres du groupe consultatif spécial. La réunion a aussi permis de présenter les observateurs, des organisations internationales à la fois gouvernementales et non gouvernementales qui vont être aux côtés de l'OMT pour élaborer le code et assurer que les travaux débouchent sur un ensemble de normes bien équilibré et représentatif.

La diversité des observateurs témoigne du vaste intérêt suscité par ce code international, destiné à **offrir aux touristes une plus grande protection en tant que consommateurs** et à répartir à l'échelle de tout le secteur la responsabilité de l'assistance à apporter aux touristes touchés par des situations d'urgence. La Direction générale au marché intérieur, à l'industrie, à l'entrepreneuriat et aux PME de la Commission européenne, laquelle est chargée des politiques de l'UE en matière de tourisme, entend **suivre ce projet compte tenu de ses recoupements potentiels avec les travaux de la Commission**.

Ont également pris part à la réunion des représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). De plus, **signe du vif intérêt porté par le secteur privé** aux travaux du comité, un certain nombre d'entités privées et d'associations professionnelles ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs, parmi lesquelles l'Association du transport aérien international (IATA) et Hotrec, qui représente le secteur européen de l'hôtellerie.

Par ailleurs, le comité a élu son Président (Brésil) et son Vice-Président (Grèce).

Liens utiles :

[Un nouveau code international pour une plus grande protection juridique des touristes](#)

[L'OMT rassemble le secteur du tourisme pour préparer l'avenir](#)